



Centre de ressources en éducation aux médias

Réaliser une bande dessinée

Résumé de l'activité

Les élèves préparent une bande dessinée pour le journal de l'école illustrant la liberté d'expression qui est reconnue aux enfants et leur droit à l'information et à la participation.

Références au programme de formation de l'école québécoise

Domaines généraux de formation

Médias

Axes de développement

- Connaissance et respect des droits et responsabilités individuels et collectifs relatifs aux médias : liberté d'expression, vie privée et réputation;
- Appropriation du matériel et des codes de communication médiatiques.

Vivre ensemble et citoyenneté

Axe de développement

- Culture de la paix : interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations; égalité des droits.

Compétences transversales

- Exploiter l'information;
- Communiquer de façon appropriée;
- Coopérer;
- Exercer son jugement critique.

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Langues

Français

- Lire des textes variés;
- Communiquer oralement.

Développement personnel

Enseignement moral

- Comprendre des situations de vie en vue de construire son référentiel moral (Prescriptions sociales : les droits).

Angles de traitement

- Liberté d'expression;
- Droit à l'information.



Matériel nécessaire

- Articles de journaux sur la situation des enfants dans le monde
- Extrait du rapport de l'Unicef;
- Extrait de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- Fiche la participation;
- Matériel divers pour les présentations des équipes (cartons pour affiches, papier à dessin, matériel d'artiste, etc.).

Cadre de référence¹

L'ouverture sur le monde et les transformations de notre identité collective dans nos rapports sociaux et politiques doivent s'accompagner de réflexions, d'actions et d'engagement afin de favoriser le maintien d'un climat de paix et la poursuite de la démocratie. Nous devons **connaître les droits et libertés, particulièrement les droits des enfants**, et bien comprendre les valeurs qui les sous-tendent, notamment celles de dignité, d'égalité, de justice, de réciprocité qui se trouvent au cœur de notre apprentissage. Nous devons apprendre à concilier les droits des uns et des autres, des individus et des collectivités, dans le respect de ces valeurs démocratiques toujours à redéfinir et à préciser. Le respect des droits et libertés n'est pas chose réglée une fois pour toutes.

Actifs, engagés, responsables, voilà le sens de l'engagement auquel nous convient les droits et libertés. S'informer, dénoncer, réagir, proposer, s'engager deviennent des actions importantes. Or, le chemin de l'engagement passe souvent par la voie du cœur et de l'émotion. La connaissance ne suffit pas; il faut aller au-delà de l'enseignement des chartes et des institutions démocratiques; il faut y conjuguer le souffle et l'énergie du cœur ! « Avec les yeux du cœur », chante Gerry Boulet pour nous rappeler la nécessité de relier le cœur et l'esprit. La liberté d'expression conduit directement à la prise de parole dans le respect des droits.

Préparation

Animez un échange à partir des questions suivantes :

- Que savez-vous de la situation des enfants dans le monde ?
- Connaissez-vous l'UNICEF ? (Au besoin, expliquer qu'il s'agit d'un organisme international, créé par l'Organisation des Nations Unies, qui veut améliorer la situation des enfants partout dans le monde, créer les conditions nécessaires pour que les enfants vivent heureux, en bonne santé et dans la dignité et que leurs droits soient respectés. Ajouter que l'UNICEF publie chaque année un rapport sur la situation des enfants.)
- Savez-vous que vous avez des droits ? Lesquels ?
- Savez-vous que ces droits entraînent certains devoirs ? Lesquels ?
- Est-ce important de connaître ses droits ? Pourquoi ?
- Selon vous, qu'est-ce qu'on peut trouver dans le rapport annuel d'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde ?
- Est-ce que ça vous intéresse, de savoir ce qu'il y a dans ce rapport ?

¹ Extrait de l'introduction du document *Droits et libertés à visage découvert, au Québec et au Canada*. Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2002. Ce livre a été écrit par Sylvie Loslier et Nicole Pothier.

- À quoi cela pourra vous servir ?

Laissez les élèves s'exprimer, émettre des hypothèses et préciser leur pensée.
Proposez aux élèves de vérifier leurs hypothèses en lisant un article de journal sur le sujet.

Réalisation

Étape 1 - En équipes

Formez des équipes de quatre ou cinq élèves, selon les principes de l'apprentissage coopératif. (Équipes hétérogènes. Pour faciliter le travail en coopération et assurer une bonne participation de tous, il est recommandé de donner des rôles complémentaires aux membres de l'équipe.)

Distribuez aux élèves un article choisi parmi ceux qu'ils ont apporté.

Demandez aux équipes de lire l'article et d'en résumer les idées principales.

Supervisez le travail des équipes sans intervenir. Attention : on peut s'attendre à ce que la complexité du texte et du vocabulaire utilisé rende cette lecture très ardue et en décourage plusieurs. C'est alors l'occasion d'interrompre le travail des équipes et d'amorcer un échange d'idées avec tout le groupe.

Étape 2 - En groupe

Posez d'abord des questions permettant aux élèves de faire état des difficultés rencontrées :

- Est-ce que c'était facile de comprendre les idées principales de l'article ? Pourquoi ?
- Quels étaient les principaux obstacles ?
- Est-ce que ça vous arrive souvent de ne pas comprendre les articles des journaux ?
- Est-ce que cela vous dérange ? Pourquoi ? Pourquoi pas ? Trouvez-vous que c'est normal ? De qui ou de quoi cela dépend-il ? Que faire dans ces situations ?
- Trouvez-vous que les médias font les efforts nécessaires pour permettre aux jeunes de comprendre ?
- Connaissez-vous des médias qui sont plus accessibles aux jeunes que d'autres ? Lesquels ?
- Est-ce que, dans ces médias « accessibles », vous trouvez des informations concernant, par exemple, la situation des enfants dans le monde ?

Aidez les élèves à poser un regard critique sur les médias qu'ils fréquentent. Leur dire qu'ils pourront revenir plus tard à la question de l'accessibilité de l'information pour les enfants. (Voir Réalisation, étape 4 et Intégration)

Encouragez les élèves à faire part, malgré la difficulté du texte à lire, de ce qu'ils croient avoir compris, de la lecture de l'article :

- Avez-vous quand même compris l'essentiel de l'information de cet article ?
- Pouvez-vous le résumer ?

Proposez aux élèves de poursuivre leur recherche pour mieux comprendre.

- Qu'est-ce qui pourrait vous aider ? (Ici, les élèves feront état d'autres sources d'information. Au besoin, et si le temps le permet, leur suggérer de consulter le site Internet de l'UNICEF . Pour l'adresse du [site](#) et pour un résumé du rapport.
- Demandez aux élèves de dire dans leurs mots ce qu'ils retiennent du résumé.

Poursuivez l'échange à l'aide des questions suivantes :



- Pourquoi croyez-vous que les jeunes devraient pouvoir participer davantage aux décisions qui les concernent ?
- Saviez-vous que la convention des droits des enfants contient certaines dispositions qui touchent le droit à la participation ?
- Proposez aux élèves de se documenter sur la participation.

Étape 3 - En équipes

Former six équipes. Distribuer les cinq articles de la Convention et à la sixième équipe, l'extrait sur la participation, de sorte que chaque équipe s'approprie un des aspects du contenu. Demander aux équipes de préparer une bande dessinée pour le journal de l'école avec des personnages racontant l'histoire des droits liés à la liberté d'expression et à la participation.

Étape 4 - En groupe

- Organisez une exposition des bandes dessinées et invitez les élèves à faire leurs commentaires aux auteurs.
- À la suite des commentaires, les membres de chaque équipe pourront améliorer leur bande dessinée ou choisir de les ignorer.
- Animez un échange d'idées et aidez les élèves à faire des liens entre ces différents droits et le thème de la participation mis de l'avant par le rapport annuel 2003 de l'UNICEF.
- Assurez-vous en particulier que les deux aspects **liberté d'expression** et **accès à une information appropriée** soient bien compris.
- Invitez les équipes qui le souhaitent à faire parvenir leurs bandes dessinées à l'équipe de rédaction du journal de l'école.

Intégration

Afin de permettre aux élèves de faire le bilan de leurs apprentissages et d'amorcer des prolongations, animez l'activité « Graffiti » :

Distribuez à chaque équipe un grand carton et un ensemble de crayons. Sur chaque carton, on aura inscrit préalablement **une** des questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous avez appris ?
- Dans quels domaines, par rapport à quelles questions ou problèmes, avez-vous droit au chapitre ?
- Que pouvez-vous faire pour vous faire entendre ?
- Quel ont été les devoirs dont vous avez pris conscience ?
- Questions ou problèmes les plus importants pour lesquels vous voulez être entendus ?
- Quels sont vos moyens préférés pour participer et vous exprimer ?
- Que pensez-vous des médias et de l'image qu'ils donnent des jeunes ?
- Que pensez-vous des médias et de l'information qu'ils donnent aux jeunes ?
- Comment faire savoir ce que vous pensez des médias ?

Invitez les élèves à faire des « Graffiti » sur leur carton, en écrivant, tous en même temps, pendant trois à cinq minutes, des idées qui leur viennent à l'esprit par rapport au sujet abordé et à la question choisie par chaque équipe.



Après trois à cinq minutes, les équipes arrêtent d'écrire et échangent leur carton avec une autre équipe. Elles font à nouveau des graffitis concernant le nouveau thème. On répète cette procédure jusqu'à ce que toutes les équipes aient eu le temps d'écrire sur tous les cartons.

Remettre à chaque équipe son carton original et permettre aux membres de lire ce que les autres équipes ont ajouté. Chaque équipe discute des différences et des similitudes entre les diverses réponses sur son carton, et elle essaie d'en faire un résumé.

En groupe, chaque équipe présente ce qu'elle a découvert.



Informations complémentaires

- Le présent scénario est particulièrement significatif s'il est proposé aux élèves dans le contexte de la campagne de financement de l'UNICEF à l'occasion d'Halloween ou à l'occasion de la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants (2^e dimanche de décembre). Il s'insère également bien dans le cadre de la thématique des droits et devoirs, de l'enseignement moral et dans tous les contextes qui permettent la promotion de la participation des enfants aux décisions qui les concernent comme celui de l'élection du conseil de classe.
- Parmi les moyens pour s'exprimer et pour participer aux décisions, mentionnons en particulier la participation aux lignes ouvertes, la rédaction de lettres aux lecteurs, aux éditeurs ou aux responsables des médias, l'association à des causes précises, la participation au conseil de coopération en classe ou au conseil d'école, etc.
- Le chapitre 7 du rapport annuel 2003 de [l'UNICEF](#) sur la situation des enfants dans le monde traite du sujet « Les enfants et les médias » et mentionne, entre autres exemples à travers le monde : la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants (2^e dimanche de décembre) : des projets entrepris dans le domaine des communications permettent aux jeunes de s'exprimer.

Prolongements possibles :

- Les élèves peuvent aborder la question du choc médiatique.
- Possibilité de participer à un forum des jeunes pour répondre à la question : que penses-tu de la couverture médiatique destinée aux [jeunes](#) ?

Documentation

Sites webs

UNICEF : Organisation sous l'égide des Nations Unies, guidée par les normes et principes incarnés dans la [Convention relative aux droits de l'enfant](#), s'efforce de créer les conditions nécessaires pour que les enfants vivent heureux, en bonne santé et dans la dignité.

Unicef : la voix des [jeunes](#) :

[Journée internationale](#) de la radio et de la télévision en faveur des enfants :

[Conseils](#) visant à mieux comprendre les médias (utiles si les enfants décident de donner des entrevues à la presse):



Rapport de l'Unicef : La situation des enfants dans le monde 2003 (Extrait)

[Dossier](#) pour les enfants :

Le rapport de l'UNICEF **La Situation des enfants dans le monde 2003** est consacré au droit qu'ont les enfants et les jeunes de faire valoir leurs opinions lors de la prise de décisions les concernant. Avec ce rapport, l'UNICEF réaffirme ses principes de base ainsi que sa volonté de donner aux enfants la possibilité de se faire entendre.

Dans le cadre de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants qui s'est tenue en mai 2002, plus de 400 jeunes originaires de 150 pays se sont rendus à cette rencontre capitale. Des dirigeants nationaux ont écouté les enfants exprimer leurs réalisations, leurs espoirs et leurs attentes. De jeunes représentants du Forum des enfants ont présenté aux Nations Unies une déclaration, intitulée [Un monde digne de nous](#).

Convention relative aux droits de l'enfant – Extraits en résumé

Opinion de l'enfant

L'enfant a le droit, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération. (Art. 12)

Liberté d'expression

L'enfant a le droit d'exprimer ses vues, d'obtenir des informations et de faire connaître des idées et des informations, sans considération de frontières. (Art. 13)

Liberté de pensée, de conscience et de religion

L'État respecte le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion, dans le respect du rôle de guide joué par les parents.

Liberté d'association

Les enfants ont le droit de se réunir et d'adhérer à des associations ou d'en former. (Art. 15)

Accès à une information appropriée

L'État garantit l'accès de l'enfant à une information et à des matériels provenant de sources diverses, et encourage les médias à diffuser une information qui présente une utilité sociale et culturelle pour l'enfant. L'État prend des mesures pour protéger l'enfant contre les matériels nuisibles à son bien-être. (Art 17)

La [participation](#)

Qu'est-ce que la participation des enfants ?

Faire participer les enfants consiste à les encourager à exprimer leurs points de vue sur les questions qui les concernent et à leur en donner les moyens.

En pratique, cela suppose que les adultes écoutent les enfants – en prêtant attention à leurs modes de communication multiples et variés. Il s'agit de garantir leur liberté d'expression et de tenir compte de leurs opinions au moment de prendre les décisions les concernant.

C'est en prenant part à un dialogue et à un échange que les enfants apprennent à influencer de façon constructive le monde qui les entoure.

Souffrez-vous du [choc médiatique](#) ?

Il arrive lors d'événements dramatiques que certaines personnes soient très affectées par le traitement médiatique que certains médias font de ces tragédies. Des jeunes ont déjà manifesté leur peur et développé des comportements d'anxiété.

Description des rôles

Animateur

Clarifie et facilite la tâche, assure la participation de tous les membres de l'équipe, encourage les membres à ne pas s'éloigner du sujet et dirige les discussions du groupe.

Modérateur

Aide l'équipe à se mettre d'accord, cherche à prévenir les frictions, propose des solutions en cas de conflit et veille au bon climat de travail.

Gestionnaire du temps

S'assure que le travail de l'équipe est terminé à temps, propose une répartition du temps pour chacune des étapes du travail et souligne toute perte de temps.

Lecteur

Lit les documents pour l'équipe à haute voix.

Secrétaire

Prend des notes au fur et à mesure que le travail avance et consigne les décisions de l'équipe.

Porte-parole

Rapporte fidèlement et succinctement les résultats du travail d'équipe en plénière.

